

**SECOND DEGRÉ 72**

29 place d'Alger

72000 Le Mans

Tél : 02 43 28 69 58

Mobile : 06 44 02 53 20

Fax : 02 43 23 33 73

site internet : <http://snes72.org>

mél : [snes72@nantes.snes.edu](mailto:snes72@nantes.snes.edu)

**PLUS DE 42 HEURES  
DE TRAVAIL  
PAR SEMAINE**

LE SNES SE BAT AVEC VOUS  
POUR L'AMÉLIORATION DES  
CONDITIONS DE TRAVAIL



**ENSEMBLE,  
POUR REVALORISER  
LE SECOND DEGRÉ**

LE MANS PIC

**P4**

Déposé  
le 28/09/21  
Le Mans CTC

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

**Sommaire**

Edito	p. 1 p. 2	Comment le devoir appelle	p. 3 p. 4
3 mois d'éducation...	p. 2 p. 3		

## L'ÉDITO

### Record et champ de ruines

par Laurent Blancs

Il est des records dont on se passerait bien. Le 13 septembre dernier Jean-Michel Blanquer battait le record de longévité d'un ministre de l'Éducation Nationale sous la Ve République. Déjà plus de 4 ans que ce ministre saccage l'École, maltraite et méprise les personnels. Lorsqu'il quittera enfin son bureau de la rue de Grenelle, Jean-Michel Blanquer laissera derrière lui un véritable champ de ruines.

Nous n'avons cessé, ici ou ailleurs, de dénoncer cette politique systématique de casse de l'Éducation Nationale. Nous ne le referons pas une nouvelle fois. Contentons-nous de rappeler quelques faits marquants de cette rentrée.

La mise à mort du baccalauréat est parachevée par l'obligation (édictee dans une note de service parue au cœur de l'été) faite à chaque lycée de mettre en place un projet local d'évaluation (PLE) qui aura pour conséquence d'annihiler la liberté pédagogique des enseignants, de les soumettre à une pression accrue des élèves et des parents et de renforcer le contrôle du chef d'établissement sur leurs pratiques. Probablement conscient de l'opposition générale que risque de rencontrer ce projet, le ministère veut nous l'imposer à marche forcée d'ici la Toussaint. Le SNES appelle tous les collègues à s'opposer par tous les moyens à la mise en place de cette usine à gaz qui n'a d'autre objectif que de nous caporaliser.

La réforme de l'éducation prioritaire que nous ne cessons de dénoncer dans une indifférence médiatique générale se poursuit et profite à... l'enseignement privé. Eh oui ! Nous savons depuis le 23 septembre que 6 établissements catholiques entrent, pour la toute première fois, dans l'éducation prioritaire, par l'intermédiaire des CLA (Contrats Locaux d'Accompagnement), et bénéficieront donc d'aides de l'État, alors même qu'ils ne répondront absolument pas aux critères socio-économiques des REP et REP+. Blanquer, le grand copain de l'enseignement privé, ne fait même plus semblant. Ce scandale nous concerne directement puisque le secrétaire général de l'enseignement catholique a annoncé qu'un de ces 6 établissements privés était situé au Mans.

Que les moyens soient d'abord alloués à tous les établissements publics sarthois REP/REP+, qui en manquent cruellement, pour pouvoir accueillir dignement et efficacement les élèves issus des milieux les plus pauvres et les plus défavorisés socio-culturellement. C'est la grandeur de l'École publique que d'accueillir ces enfants, sans les trier, de leur proposer le même enseignement qu'aux autres élèves, leur garantir une égalité de droits pour l'accès à une éducation émancipatrice.

Est-il encore nécessaire d'évoquer la calamiteuse gestion par Blanquer de la situation sanitaire ? En tout

cas notre ministre est ravi de son action puisqu'il publie un livre (il a donc du temps libre) où il se glorifie d'avoir réussi à maintenir les écoles ouvertes. Mais qui lui a demandé de les fermer ? Personne. Blanquer s'invente des ennemis imaginaires tout comme il s'invente des amis imaginaires, tous ces enseignants qui l'arrêtent dans la rue pour le féliciter de sa politique ! Nous pourrions en rire si le sujet n'était pas si grave. La preuve est faite que Jean-Michel Blanquer a quitté depuis longtemps les rivages de la rationalité et évolue dans un monde parallèle, son propre monde, où sa politique est massivement approuvée par une profession qui n'a pourtant jamais autant rejeté un ministre que celui-ci.

Pendant ce temps, l'attractivité de nos métiers s'effondre comme en témoigne la baisse continue des candidats aux concours de recrutement et l'explosion des démissions, en particulier des jeunes collègues. Mais comment pourrait-il en être autrement lorsque l'on sait qu'un enseignant commence sa carrière avec un salaire représentant 1,15 SMIC ? La revalorisation de nos métiers est urgente. Une vraie revalorisation et non pas la « revalorisation historique » dont se targue, toute honte bue, J.-M. Blanquer, qui ne concerne que 58 % de la profession et qui consiste seulement en primes. Le SNES revendique une nouvelle fois un dégel du point d'indice et un rattrapage immédiat de la perte de pouvoir d'achat massive que nous subissons depuis plus de 10 ans.

Cette politique catastrophique trouve évidemment sa déclinaison locale et, ici aussi, le tableau est bien triste. Les suppressions de postes aboutissent logiquement à des classes surchargées, en lycée tout comme en collège, à des mutations devenues quasiment impossibles dans la plupart des disciplines (tout particulièrement en physique-chimie) et à l'impossibilité d'assurer dans de bonnes conditions l'inclusion scolaire, malgré les mensonges répétés du ministre. Mal être, souffrance au travail, manque de reconnaissance, mépris existent en Sarthe comme ailleurs.

Le SNES, et plus globalement la FSU, en parleront avec le nouveau DASEN. En effet, Mme Galeazzi a quitté la Sarthe pour aller exercer ses talents en Loire-Atlantique. C'est peu dire que nous ne la regretterons pas tant, au cours des 3 dernières années, le dialogue social était au point mort et les pratiques autoritaires se sont multipliées. Si le DASEN applique la politique définie nationalement, il

dispose d'une réelle marge d'autonomie pour des questions locales. Nous espérons, à cet égard, de profonds changements.

Nous serons particulièrement attentifs à la façon dont seront gérées nos collègues AESH, toujours dans l'attente d'un réel statut, si souvent, trop souvent, méprisées et maltraitées par la hiérarchie. La moindre des choses qu'elles peuvent attendre de leur employeur, qui les maintient dans une précarité scandaleuse, est d'être traitées avec égards. Nous en sommes, hélas, très loin aujourd'hui. La mobilisation des AESH le 19 octobre prochain prend tout son sens et le SNES appelle toutes et tous ses adhérents à y participer.

L'autre question sur laquelle nous demanderons au nouveau Directeur Académique des gages est celle du lycée Touchard-Washington. Le courrier intersyndical adressé au Recteur n'a reçu absolument aucune réponse. Les élèves et les personnels de ce lycée restent donc soumis à l'autoritarisme d'un chef d'établissement qui s'affranchit des règles déontologiques les plus élémentaires tout comme des textes réglementaires. Ces élèves et ces personnels sont objectivement maltraités et en danger. Ils ont le droit d'être protégés par leur employeur qui se dérobe scandaleusement à cette obligation de protection. Le SNES exige que des décisions soient prises sans attendre.

Ce tableau n'est guère réjouissant et il est pourtant bien incomplet. Au-delà de l'autosatisfaction insupportable du ministre, la réalité est terrible : nous assistons à la destruction de l'École républicaine à laquelle nous sommes attachés et que nous considérons comme un des fondements de notre démocratie. L'ampleur des attaques, la complicité de médias complaisants, peuvent nous conduire au désenchantement et au découragement. Les dernières mobilisations en sont la triste illustration. Renoncerons-nous pour autant ? Non. L'enjeu est bien trop important, essentiel, et dépasse chacun d'entre nous. Ne perdons pas l'espoir dans l'efficacité de la lutte collective.

**Continuons à contester les décisions toxiques de ce ministre, exprimons notre colère, notre ras-le-bol, amplifions nos luttes pour défendre une École démocratique, juste, émancipatrice, pierre angulaire de notre modèle de société. Il ne nous sera rien donné. Battons-nous et participons toutes et tous aux prochaines mobilisations, le 5 octobre, dans un mouvement interprofessionnel, et le 19 octobre aux côtés des AESH.**

## **Le second degré en Sarthe, dans le rétro et dans la presse (août– septembre)**

par Lionel Quesne

*À quelques exceptions près qui sont mentionnées, cette rétrospective est établie à partir d'articles parus dans la presse locale. Les dates indiquées correspondent aux jours de publication.*

**2 - Second degré 72 N°115 - 28 09 2021**

**26 août :** Il se pourrait que certains n'en puissent plus d'attendre devant les grilles fermées des lycées. Peut-être à bout de patience, un jeune homme s'est introduit nuitamment et par effraction à Yourcenar... pour voler des ordinateurs. Ah non, en fait ce n'est pas la soif d'ap-

prendre qui a poussé à l'acte, la soif ayant été préalablement étanchée par moult libations.

**31 août :** la FSU fait sa rentrée avec une conférence de presse qui laisse entrevoir quelques interrogations sans réponses telles que celles sur les stages en milieu professionnel. « Selon leur filière, les lycéens sont amenés à faire des stages obligatoires dans des Ehpad, crèches, hôtels et restaurants. Vont-ils devoir être vaccinés pour s'y présenter alors que la vaccination n'est pas obligatoire pour venir en cours ? Personne ne sait nous répondre » déplore le SNUEP. Hé oh, tranquille, la reprise ce n'est que demain ! Encore des impatients.

De son côté le Conseil départemental fait aussi sa rentrée en communiquant avec quelques annonces tonitruantes comme l'ouverture programmée d'un second internat en collège après celui d'Arnage à Saint-Calais. Par contre vous repasserez pour les capteurs de CO<sub>2</sub>. C'est niet : Trop cher dit M. Le Mener. Son homologue mayennais doit avoir eu des réducs car il les a installés, lui. Question d'appréciation de la dangerosité de la situation certainement.

**3 septembre :** Ça y est, c'est parti. Et déjà quelques couacs à signaler. Au collège du Vieux Colombiers les alertes des enseignants lancées en juin n'ont pas été entendues et ils se retrouvent avec une division en moins en 4<sup>e</sup> et 3 classes de 30 élèves et une de 31 avec des élèves accompagnés d'AESH. « Cela fait beaucoup de monde dans 36 m<sup>2</sup> ! ». C'est ce qu'ils concrétisent à la vue de tous en faisant cours pendant une heure sur la cour du collège dans des espaces de 36 m<sup>2</sup> délimités avec de la rubalise. Les parents et la presse sont invités à 12 h 30 à constater de visu l'ampleur du problème. Même problématique au collège de la Foresterie à Bonnétable.

Rentrée également pour le maire du Mans qui y va lui aussi de son petit couplet « innovant ». Dans le cadre du label « Cité éducative » il souhaite que « le lien entre collectivités et directeurs d'école soit plus fort » et d'ajouter « nous avons besoin de chefs d'établissements (sic) plus autonomes sur le fonctionnement. Notamment sur les projets éducatifs, les activités d'animations et le recrutement ». En fait d'innovation cela ressemble plutôt à un pompage en règle des propos tenus le même jour à Marseille par le chef de l'État.

Journée décidément chargée pour M. Le Foll qui était aussi invité à l'Institut catholique de l'ouest d'Angers pour sa conférence solennelle de rentrée. Cela place l'ouverture de l'antenne mancelle de cet institut sous les meilleurs auspices, du moins pour lui. Pour l'école publique et la laïcité, c'est une autre paire de manches.

**4 septembre :** C'est au tour de la région de communiquer et là avec du lourd : la distribution à chaque élève entrant au lycée en classe de seconde ou en première année de CAP d'un ordinateur portable. C'est bien gentil m'âme Morançais mais qui a choisi les logiciels pédagogiques installés ? Pas nous, en tout cas. Qui assurera la maintenance de matériel qui faute d'entretien devrait assez

rapidement devenir inutilisable ? Est-on sûr que les réseaux wifi des établissements seront de taille à supporter ces nombreuses connexions ? Quand la distribution sera-t-elle achevée ?

**7 septembre :** Couac bis. Après la découverte d'un cas positif au lycée Montesquieu, six élèves non vaccinés ont été priés de rentrer chez eux... avant d'être rappelés, n'étant finalement plus considérés comme cas contacts à risque. Que c'est compliqué mais que c'est compliqué ! D'ailleurs le médecin de l'Inspection académique aurait rassuré le proviseur en lui confiant que « les textes [ne sont] pas assez précis ». Surtout si on ne les lit pas attentivement.

**15 septembre :** La mobilisation paie. Le nouveau Dasen débloque les moyens pour répondre à la demande d'ouverture d'une 5<sup>e</sup> classe de 4<sup>e</sup> au Vieux Colombiers.

**16 septembre :** Notre cher ministre, flanqué de la ministre de la jeunesse et des sports, fait l'honneur de sa visite à l'école d'Yvré pour promouvoir la pratique scolaire du sport... en diminuant le nombre de profs y compris d'EPS ! Des collègues ont voulu manifester pour interpeller le ministre sur cette incohérence et sur bien d'autres. Ils ont été bloqués très en amont de l'école par des gendarmes zélés et efficaces. C'est vrai ça, il y a toujours des grincheux pour gâcher la fête.

**18 septembre :** bilan de rentrée dans le privé. Des effectifs en légère hausse en 6<sup>e</sup> et en seconde. Une hypothèse explicative : lors de la crise sanitaire, des lycées sarthois privés ont fait le choix d'accueillir tous leurs élèves en présentiel. Une sorte de prime à la prise de risque en somme.

Et quand ça sourit, ça sourit. Les réseaux d'éducation prioritaires n'existent pas dans le privé mais l'académie de Nantes a été choisie pour expérimenter un dispositif de substitution, le contrat local d'accompagnement. C'est le miracle de la multiplication des primes. Aux innocents les mains pleines.

## Comment le devoir appelle

par Alexis Marganne

Jean-Michel Blanquer sera resté trop longtemps au ministère. Il aura eu tout loisir de transformer l'Éducation Nationale en chantier permanent, ne sachant ni comment commencer (surdité à tout ce qui n'est pas sa volonté) ni comment terminer (pas envie de donner raison). Et sans limite, avec le contrôle continu au bac, il finit par s'attaquer à notre travail et professionnalisme, lui qui n'enseigne pas, tout comme ses séides à la DGESCO. Quel affront à notre égard que d'annoncer des formations sur l'évaluation ! Quelle attaque de la part du corps des Inspecteurs de commencer à le mettre en pratique en rédigeant des guides. Notre employeur se serait-il acoquiné massivement

durant des années avec des escrocs comme enseignants ?

Peut-être ne sont-ils finalement pas loin de le penser en nous considérant perpétuellement comme des élèves. Je me rappelle avoir coupé le bec à une IA-IPR en réunion en lui rappelant qu'elle n'allait pas m'apprendre mon métier, qu'elle ne faisait pas. Visiblement, c'est quelque chose qui leur échappe soit qu'ils l'ont oublié, soit qu'ils ne l'ont jamais connu. Car le devoir ne se limite pas à la note et à la moyenne, fût-ce pour un examen !

Il est d'abord l'incarnation de notre désir fondamental de transmission : il ne porte rien de moins que notre volonté d'avoir choisi ce métier. Ce que nous avons nous-même appris, dans nos disciplines respectives, a provoqué en nous du plaisir, un intérêt, un terrain d'accomplissements personnels. Il y avait là assez d'émotions ressenties pour s'incorporer à notre personnalité et donner à nos vies le tournant professionnel que nous connaissons encore aujourd'hui. C'est cette expérience épanouissante que nous voulons transmettre car nous pensons, à juste titre, qu'il fera grandir, d'une façon ou d'une autre, comme cela l'a été pour nous. C'est devenu notre obligation de service, notre devoir vis-à-vis des jeunes qui nous sont confiés.

L'effectivité de la transmission, nous la mesurons durant les interactions en cours, en dehors des cours, y compris par l'intermédiation des collègues qui nous rapportent nos faits et propos grâce aux élèves en commun. Et nous le mesurons aussi par le devoir corrigé qui demande aux élèves d'aller là où nous voulons qu'ils aillent, bien qu'en général, ils ne voient pas la destination. Le devoir porte ainsi la confiance qu'ils nous accordent en avançant ainsi à l'aveugle, alors même qu'ils sont conscients de tout ce qu'il y a en jeu, y compris le risque de leur échec. Ce que nous attendons du labeur de la correction est de voir, dans l'idéal, toute la classe arriver à faire le pas vers l'année supplémentaire. Et nous nous creusons la tête pour concevoir le devoir qui le permettrait, tout en empilant un grand nombre d'attendus : ceux du niveau scolaire, ceux du chapitre traité, ceux de l'examen à venir et bien sûr, les nôtres. Et nous les ajustons avec les contraintes de la classe, de ses difficultés et avancées, du rythme d'avancement, de la nécessité qu'on a de réussir à les mobiliser sur toute l'année. Le devoir matérialise ainsi l'espace dans lequel les élèves vont se débattre avec ce que nous voulons leur transmettre (l'important pour nous) et nos arbitrages professionnels (la liberté pédagogique) face aux multiples contraintes. Ce faisant, ils se confrontent complètement à nos personnes, à qui nous sommes.

Pour réaliser cela, il faut être du métier, ce que notre hiérarchie ne veut pas admettre car si nous devenions à leurs yeux les experts des élèves, avec nos autres collègues d'Éducation, ils perdraient ce qu'ils se sont arrogé : l'expertise du travail d'enseignement.

Ce n'est donc pas la même chose que de vouloir un

contrôle continu pour le bac et de déterminer les modalités de l'évaluation durant l'année. Et s'il y a un écho si fort et important en salle des professeurs à ce sujet, c'est bien parce que notre identité est attaquée. En étant dépossédés de la façon dont nous accordons la valeur à ce que font les élèves (nous évaluons toujours une tâche précise et jamais l'élève comme personne), c'est toute notre aptitude professionnelle et notre jugement personnel qui se trouvent balayés. Cela vient parachever le leitmotiv qui accompagne depuis 10 ans les deux réformes du lycée conçues avec des programmes lourds et une baisse des moyens : « quel sens a notre travail dès lors qu'il ne peut plus faire sens pour les élèves ? ». Notre Métier, c'est Nous



et par nos efforts, nous nous appliquons sans relâche, heure après heure, parole après écoute, copie après copie, à nous rendre Dignes de nous-mêmes et Dignes de nos élèves.

Décidément, Blanquer et sa clique feraient bien de lire attentivement JAURÈS, au lieu de proposer une version de *La lettre aux instituteurs* expurgée de ce qui leur déplaît (c'était un affront et non un hommage à Samuel PATY en agissant ainsi en novembre 2020). « **On n'enseigne pas ce que l'on sait ou ce que l'on croit savoir : on n'enseigne et on ne peut enseigner que ce que l'on est** » (Jean JAURÈS, L'Esprit du socialisme). C'est bien Nous que le devoir appelle à chaque sonnerie, c'est bien Notre appel que les élèves trouvent dans nos devoirs. Et cela, nous le garderons !